

Logement des ménages modestes : l'USH salue et partage le bilan du quinquennat réalisé par la Fondation Abbé Pierre

L'Union sociale pour l'habitat partage le bilan du quinquennat en matière de logement dressé par la Fondation Abbé Pierre à l'occasion de la journée consacrée à la remise de son rapport annuel sur l'état du mal logement.

Les choix politiques opérés dès 2017 - baisse de 5 euros des aides au logement, mise en place de la Réduction de Loyer de Solidarité à l'encontre des bailleurs sociaux, suppression de l'APL accession, sous-indexation régulière des aides au logement, contemporanéisation des aides au logement ... - ont abouti, comme le déplore la Fondation Abbé Pierre, à faire du logement « le parent pauvre du quinquennat ».

Si le développement de la politique du Logement d'abord, rendue en partie possible par l'engagement des organismes Hlm, est à porter au crédit de l'action du Gouvernement, l'APL et le logement social ont été, à l'heure du bilan, les principales victimes des coupes budgétaires. Ces baisses ont eu un impact évident sur la production de logements sociaux, et notamment de logements très sociaux. Elles ont également réduit le pouvoir d'achat des ménages modestes et creusé les inégalités.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « *ce que met à jour ce rapport de la Fondation Abbé Pierre, c'est un bilan du quinquennat qui, quoi qu'en dise le chef de l'Etat, n'est pas bon, et c'est un euphémisme. Cette absence de portage politique, cette manière de faire des élus locaux les seuls responsables de la situation n'est pas juste. Le débat public gagnerait à ce que les erreurs commises soient comprises, analysées et que nous trouvions collectivement les moyens de retrouver une dynamique positive en faveur du logement* ».

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2020, les organismes Hlm ont mis en chantier 70 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)